



Mariage français-malgache en France

Par **Bekiboo**, le **19/01/2016** à **12:34**

Bonjour à tous
Je suis actuellement fiancé avec une malgache (j'ai vécu mes 2 dernières années à Mada).
On voudrait se marier en France pour qu'elle puisse faire son doctorat (elle a un master en sociologie) et que moi aussi je puisse reprendre des études, avant de repartir sur Mada dans quelques années.
Sa soeur habite déjà en France depuis 4 ans.
C'est là qu'est le problème : comment fait-on pour les visas?
Il faut qu'elle vienne en France, qu'on se marie ici et qu'elle puisse rester. J'ai passé plusieurs heures sur les sites gouvernementaux, mon cerveau est en train de griller.
Quelqu'un a une idée, ou bien saurait vers où me diriger? Même un numéro que je pourrais appeler pour avoir des renseignements ça m'aiderait beaucoup.

Par **amajuris**, le **19/01/2016** à **13:38**

bonjour, vous pouvez vous renseigner, y compris sur internet, dans un consulat de France à Madagascar.
Il existe des visas court séjour pour un mariage en France.
voir ce lien : <http://www.ambafrance-mada.org/3-Visas-de-court-sejour>
vous cliquez sur visa mariage en France
salutations

Par **Bekiboo**, le **19/01/2016** à **14:10**

Merci pour votre réponse rapide.
Le lien que vous me donnez est dirigé sur un fichier qui est sur votre ordinateur, mais pas online, je ne peux donc pas y accéder/

Par **amajuris**, le **19/01/2016** à **14:58**

j'ai modifié le lien.

Par **Bekiboo**, le **19/01/2016** à **15:28**

"Ce visa ne permet pas de solliciter auprès de la préfecture la délivrance d'un titre de séjour en tant que conjoint de ressortissant français."
Ca veut dire que même une fois marié elle ne pourrait pas bénéficier d'un titre de séjour?
Serait-elle tout de même éligible pour la carte de séjour temporaire "vie privée et familiale"?
<https://www.service-public.fr/partic...osdroits/F2209>